

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2013)
Heft: 3

Artikel: Intervention française au Mali-Sahel
Autor: Dupuy, Emmanuel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-514799>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Une colonne de ERC90 *Sagave* français patrouille à proximité de Sevare.
Toutes les photos © Ministère de la Défense français.

International

Intervention française au Mali-Sahel

Emmanuel Dupuy

Président de l'Institut Prospective et Sécurité en Europe (IPSE).

Auraient-ils commis des erreurs d'appréciation sur le dossier malien? Quoiqu'il en soit, Laurent Fabius a adopté une attitude « peu diplomatique ». L'analyse d'Emmanuel Dupuy qui préside l'Institut Prospective et Sécurité en Europe (IPSE), *think tank* spécialisé sur les questions géopolitiques, notamment celles liés au voisinage stratégique de l'UE dont la Bande sahélio-saharienne est un « cas d'école », sur ce « rififi » au quai d'Orsay et plus généralement sur le dossier malien.

Q: Quels sont les enjeux que cachent ce « remaniement » ?

Ils sont multiples et s'inscrivent surtout dans un logique récurrente de luttes intestines et de règlement de comptes internes au sein même du Quai d'Orsay, entre partisans d'une approche centrée sur l'aide au développement que je qualifierai de « passive » et ceux qui prônent une démarche plus « proactive » impliquant une ingérence plus forte vis-à-vis des Etats. Cela semble ainsi un manque de « pragmatisme » qui semble avoir coûté sa place à l'ambassadeur de France à Bamako, Christian Royer, démis de ces fonctions il y a quelques jours. On lui reprocherait de n'avoir pas suffisamment œuvré à la mise en place effective du processus électoral attendu d'ici le 31 juillet prochain, qui, comme l'a rappelé le Président François Hollande, demeure un objectif « non négociable ».

Ainsi, le ministère des Affaires étrangères se trouve sans doute à une période charnière, au cours de laquelle les pratiques héritées de la période des années 70 et 80 quand la politique de la France vis-à-vis du continent africain se faisait via la diplomatie de la coopération technique bilatérale cède désormais le pas à une diplomatie « économique » que ne cesse d'appeler de ses vœux Laurent Fabius. En brandissant ainsi l'épouvantail de l'aide structurelle aux Etats, l'on pourrait avoir le sentiment que c'est l'un des symboles de la « FrancAfrique » que l'on cherche à casser...

D'un autre côté, existe aussi une puissante rivalité quant au suivi du dossier malien entre le Quai d'Orsay et le ministère de la Défense, sur fond d'opérations secrètes et négociations discrètes quant à la sécurité des ressortissants français et le sort de nos otages, menées avant tout par des Forces spéciales et des agences de renseignement qui échappent elles aussi à une logique purement ministérielle pour rendre compte directement à l'Elysée.

Q: Justement, comment interprétez-vous la nomination d'un officier, Gilles Huberson, à Bamako ?

C'est, en effet, désormais un ancien militaire, passé dans le privé au sein d'une structure de sécurité privée, Gilles Huberson, qui a été nommé Ambassadeur à Bamako (en remplacement de Christian Royer, démis de ses fonctions, jeudi 21 mars). Fin connaisseur des arcanes sécuritaires de Bamako, notre nouvel ambassadeur à Bamako, assure - pour l'instant - en même temps désormais une mission de coordination interministérielle Mali-Sahel (MMS) au sein de la DAOI. Cette nouvelle « Task force » Sahel-Mali semble néanmoins faire la part plus belle au volet sécuritaire et diplomatique, aux dépens de ceux liés au développement.

Ancien gendarme et Saint-cyrien, Gilles Huberson, avait rejoint en septembre 2012 l'ambassade de France à Bamako pour opérer comme officier de liaison entre le Quai d'Orsay et la Défense. Sa principale mission étant bien évidemment la gestion des négociations autour des 7 otages français détenus par AQMI.

Selon certaines sources diplomatiques, il a fait partie, aux côtés de la DGSE, des discussions initiées à Kidal avec les responsables locaux et les chefs des grandes tribus touarègues, dont le très influent chef Ifoghas, Intalla ag Attaher, considéré comme l'autorité spirituelle des Touaregs.

Il convient néanmoins de rappeler que le cas de Gilles Huberson n'est pas unique. A Ouagadougou, notre ambassadeur, Emmanuel Beth, est lui aussi un ancien général. Le dernier poste qu'exerça ce général de corps d'Armée avant de prendre sa fonction d'Ambassadeur était celui de Directeur de la Coopération de Sécurité et de Défense (DCSD, autrefois mieux connu sous le vocable de DCMD - Direction de la Coopération Militaire et de Défense, née aux lendemains des indépendances). Il convient de rappeler que la DCSD dépend du ministère des Affaires étrangères.

Au-delà, la « diplomatie de défense » semble ainsi toujours un enjeu entre le Quai d'Orsay et l'Hôtel de Brienne, tout comme la « diplomatie économique » tend à devenir aussi une pierre d'achoppement entre Bercy et le ministère des Affaires étrangères...

Q : Derrière la gestion du dossier malien n'y-a-t-il pas une course au « leadership » entre Laurent Fabius et Jean-Yves Le Drian ?

Une certaine rivalité médiatique entre les deux ministres a pu, il est vrai, perturber une certaine lisibilité quant à l'action militaire et diplomatique française au Mali, à travers l'opération Serval. Il convient ainsi d'avoir à l'esprit qu'il s'agit d'une opération principalement centrée sur des objectifs cinétiques : détruire les cellules terroristes et annihiler les capacités des narco-djihadistes à obérer la sécurité des populations maliennes au Nord comme en-deçà du fleuve Niger que ces derniers menaçaient de traverser en janvier dernier.

Néanmoins, la « légitimité » de cette action menée avec efficacité et célérité par les 4'000 militaires français engagés depuis le 11 janvier dernier, ne saurait suffire. La « légalité » de l'Opération Serval dépend intrinsèquement de notre action diplomatique multilatérale et c'est à la fois à New-York - aux Nations Unies -, comme à Bruxelles - auprès de l'UE, quelque peu rétive à s'impliquer plus « ostensiblement » - que se joue en réalité la partition.

C'est à travers cette apparente dualité qu'il conviendrait de lire cette quête de leadership entre Laurent Fabius et Jean-Yves Le Drian. Ce n'est pas la seule. Comme évoqué précédemment, des lignes contradictoires persistent au sein de chaque ministère.

Il en est une autre aussi, plus perturbante au sein même du ministère de la Défense, au sujet du statut de plus en plus grand entre conduite des opérations (action traditionnellement dévolue au Centre de Planification et de Conduite des Opérations - CPCO) et la communication « exclusive » quant aux résultats des opérations ; action désormais coordonnée directement par le Cabinet du ministre.

Cette nouvelle, quoique singulière, approche doit aussi se lire dans les velléités prêtées au Ministre de la Défense de revenir sur le Décret de juillet 2009 qui fait du Chef d'Etat-major des Armées, placé sous l'autorité du Président de la République française et du gouvernement, le responsable de l'emploi des forces. Conformément à ce décret, c'est donc bel et bien à l'Amiral Edouard Guillaud, l'actuel CEMA, d'assurer le commandement des opérations militaires et, ce en sa qualité de conseiller militaire du



Déchargement d'un véhicule de l'avant blindé (VAB) d'un C-17 aux couleurs de la Royal Air Force (RAF) britannique.



Un hélicoptère de combat *Gazelle* français, au Mali.

gouvernement et fort de son autorité sur les chefs d'état-major de l'armée de terre, de la marine, de l'armée de l'air, de la gendarmerie nationale (pour l'exécution des missions militaires).

On a pu constater, à travers plusieurs reportages télévisés et articles parus récemment, que la réalité est tout autre.

Q : Une actualité chassant l'autre, selon un bon principe journalistique, on ne parle plus dans ce dossier malien, des deux chefs terroristes Abou Zeïd et Mokhtar Belmokhtar, envoyés vraisemblablement ad patres. Que sait-on du chef d'Ansar Dine, Iyad Ag Ghaly ?

Les dernières informations qui nous sont parvenues, font état de la fuite du chef d'Ansar Dine, vers le Sahara Occidental. D'autres informations le situent encore sur le territoire malien, en l'occurrence dans les environs de la localité de Bougoumi, située à une soixantaine de km de Tombouctou.

D'autres informations relayées par de nombreux médias occidentaux ont même évoqué le fait que Iyad Ag Ghaly, sentant le vent tourner, ait demandé dès les premières heures de l'opération militaire française, son exil à la Mauritanie voisine.

De fait, la question de la crédibilité et de la fermeté des pays voisins, en premier lieu desquels l'Algérie et la Mauritanie, vis-à-vis des Djihadistes est essentielle. Alger et Nouakchott n'ont ainsi pas hésité à fermer respectivement les 1'200 km et 800 km de leurs frontières



Le VAB, conçu par Renault, a bénéficié ces dernières années de plusieurs programmes de revalorisation et d'amélioration du degré de protection, le faisant passer de 10 à 14 tonnes.

et les rendre imperméables à d'éventuelles fuites des combattants d'AQMI, du MUJAO et d'Ansar Dine. Il faut aussi se poser la question du devenir d'autres chefs islamistes, dont Abdelmalek Droukdel, ancien Emir de l'organisation terroriste algérienne du Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat (GSPC) et désormais le seul chef d'AQMI d'importance encore en vie.

Certains évoquent, comme pour Iyad Ag Ghaly, des liens plus ou moins distendus de ce dernier avec les services de renseignements algériens (Département de Renseignement et de Sécurité - DRS), soucieux de garder un œil sur ces djihadistes, tout en le considérant comme le principal responsable de l'attentat qui couta la vie à 62 personnes, dans l'explosion du siège de l'ONU à Alger en décembre 2007.

Q : La France s'appuie sur le Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA). Celui-ci a-t-il un avenir politique ?

La mise en place de la Commission « Dialogue et Réconciliation » (CDR), dont la création a été officialisée par le Président Dioncounda Traoré, le 6 mars dernier et dont la composition devrait être connue d'ici une dizaine de jours semble activer la volonté du MNLA de sortir de l'impasse « politique » que sa situation militaire l'a mise.

Les relations entre la France et le MNLA, sujettes à de constantes et vigilantes réclamations de la part du Mali, risquent de se compliquer d'avantage avec les récentes revendications émises par le mouvement rebelle touareg.

Le MNLA, par le truchement d'un récent communiqué d'un collectif de chefs de tribus de la région de Kidal, se pose de jour en jour comme l'administrateur de la ville. Le communiqué, en demandant à la France, au Burkina-Faso, à la Mauritanie et à la Suisse - qui a été, du reste, un de leurs tous premiers soutiens internationaux - et non au Mali, de pourvoir aux carences de l'aide humanitaire et sanitaire, à la réouverture des établissements scolaires, au rétablissement des réseaux de télécommunications, pose davantage les jalons d'une administration de transition qui souhaite sans aucun doute se pérenniser, une fois la sécurité de l'ensemble de la région rétablie.

Le MNLA, désormais récusé par le gouvernement de Bamako d'être un interlocuteur crédible pour d'éventuelles discussions avec les populations du Nord, a par ailleurs vu récemment 11 de ces cadres (dont plusieurs détenteurs d'un passeport français) visés par un mandat d'arrêt émis par le Bamako et pour lequel le Mali demande à la France de répondre, eu égard aux accords de réciprocité judiciaires.

Ce sont ainsi 11 des cadres du mouvement, dont le Secrétaire général du Conseil Transitoire de l'Azawad, Bilal Ag Acherif qui sont visés parmi les 28 issus du MUJAO, d'Ansar Dine et sa dissidence du Mouvement Islamique de l'Azawad (MIA).

La France se retrouve donc prise en tenaille entre Bamako qui exige régulièrement de rentrer dans Kidal, libérée par le MNLA et ce dernier qui menace de s'en prendre à l'armée malienne si cette dernière tentait de le faire...

Occupant toujours Kidal, au grand dam des militaires maliens, le MNLA a aussi visiblement décidé de s'impliquer dans la lutte contre les trafics d'oeuvre d'arts en provenance de Tombouctou - en mettant ainsi en lumière une nouvelle filière du trafic que les mouvements djihadistes destinaient à son financement.

Par ailleurs, sur le terrain du dialogue entre la France et le MNLA, plusieurs signes laissent à penser que le MNLA cherche à élargir sa légitimité en ré-intégrant dans ses instances plusieurs cadres issus de la dissidence d'Ansar Dine, en l'occurrence le Mouvement islamique de l'Azawad (MIA) dirigé par Alghabass Ag Intalla.

Parallèlement, les exactions à l'encontre des Touaregs semblent se confirmer, si l'on en croit les constations récentes faites par Amnesty International. Les deux « parties » en appellent désormais à la justice internationale, par le truchement de la Cour Pénale Internationale (CPI). Pour rappel, Bamako a ainsi saisi la Cour de La Haye en vertu de la mort d'une centaine de soldats maliens à Aguelhok, dans le Nord-Est du Mali en janvier 2012.

Il y a aussi le cas du Maire d'Alata Forataye Ag Etaw, (qui a été élu en 2009, sous l'étiquette ADEMA-PASJ, parti de tendance socialiste, dont est issu le président Traoré) qui avait été désigné responsable du MNLA pour région de Ménaka, qui a été arrêté par des milices paramilitaires

à Ménaka au moment même où Bamako proposait l'ouverture de son dialogue.

En outre, la « désignation » la semaine dernière par le MNLA d'un « administrateur » pour la ville de Kidal en la personne de Mohamed Ali Ag Albessaty, jusqu'alors chargé de protocole au gouvernorat de la ville, et ce en accord avec le MIA d'Alghabass Ag Intalla, est considéré par Bamako comme une nouvelle provocation et semble être une nouvelle épine dans le pied français, aculé par les autorités de Bamako de « lâcher » son allié dans la lutte contre les djihadistes, notamment dans la région de l'Adrar des Ifoghas.

Les récentes accusations d'exactions commises par les forces armées de Bamako contre les populations civiles touarègues, à Mopti, continuent d'entretenir dans le même temps l'impression que Bamako profiterait des opérations anti-terroristes menées par la France contre AQMI, MUJOA et Ansar Dine pour cibler aussi le MNLA.

L'arrestation d'un des cadres du MNLA en Mauritanie, en fin de semaine dernière, semble également confirmer la stratégie d'isolement et d'association du MNLA aux mouvements terroristes. Bamako n'a ainsi pas hésité à brandir la menace terroriste qu'elle associe au MNLA, lié à la mort d'une vingtaine de personnes à Mopti, le 19 mars dernier.

Q : Et dans l'embrouillamini politique malien, il y a le capitaine putschiste, Sanogo ?

Ce dernier, en quittant son bastion de Kati et ses bérrets verts (commandos parachutistes) et en prenant la tête du « Comité militaire de suivi de la réforme des forces de défense et de sécurité », le 13 février dernier, accède à une des principales demandes de la communauté internationale, plus spécifiquement de la Communauté Economique et Des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), à savoir le contrôle politique - à défaut d'être totalement parlementaire - des forces armées.

On se souvient que de violents affrontements entre bérrets rouges (réputés fidèles à l'ancien président déchu Amadou Toumani Touré) et bérrets verts s'étaient soldés - aux abords du camp militaire de Djicoroni, en plein centre de Bamako - par plusieurs morts.

Même si Amadou Haya Sanogo a tenu à préciser que son comité, n'avait aucune vocation politique, le président Dioncounda Traoré y voit là une occasion rêvée, en faisant symboliquement descendre sur Bamako, l'ancien chef de la junte militaire. Ce mouvement lui permet également de réduire l'influence de l'auteur du coup d'Etat du 22 mars 2012, sur les forces armées, dont 3'000 hommes sur les 12'000 soldats qui les composent combattent au Nord, aux côtés de la MISMA, des 2'500 Tchadiens et des militaires français.

Ce n'est qu'une étape mais elle est importante à bien des égards. Il convient aussi de la replacer dans le contexte politique malien, encore tétonisé par la chute d'ATT, la « démission » du Premier ministre Cheik Modibo Diarra et le cadre transitoire et « fragile » du duo représenté par



Véhicules tous terrains français (Peugeot P4) et maliens.

le président Dioncounda Traoré et le premier Ministre Diango Cissoko. Dans ce contexte, la tenue - de moins en moins probable des élections voulues par la Communauté internationale d'ici le 31 juillet prochain - demeure une des clés de lecture essentielle quant au rôle que pourrait jouer le Capitaine Sanogo.

Par ailleurs, convient-il de prendre aussi en compte la mise en place effective début avril de la Commission « Dialogue et Réconciliation » (crée le 6 mars dernier et qui vise à intégrer l'ensemble des « forces politiques et sociales » du pays, conformément à la feuille de route politique votée par le Parlement malien, le 29 janvier dernier).

On en connaît depuis peu son Président en la personne de Mohamed Salia Sokona (ancien ministre de la Défense et ex-ambassadeur du Mali à Paris), ainsi que ses deux vice-présidents - Traoré Oumou Touré (Présidente de la Coordination des associations féminines du Mali) et Méti ag-Mohamed Rhissa (Lieutenant-colonel des Douanes, touareg originaire de la région de Kidal). Tous trois font figure de personnalités suffisamment « consensuelles » pour apaiser le paysage politique malien.

Néanmoins, certains voient dans la constitution accélérée de milices pro-gouvernementales (ils seraient près de 5'000, à l'instar des milices Ganda-Izo et Ganda-Koi) le maintien de l'influence réelle et potentiellement « perturbatrice » du capitaine putschiste. Ces milices, dont 600 de ses membres ont été invités à rejoindre le



Les forces françaises ont fait grand usage de drones de reconnaissance et de combat - dont de nombreux exemplaires fournis par le biais de l'aide américaine. Les USA sont d'ailleurs en train de réaliser au Niger voisin, un importante base de drones.

rang des Forces armées maliennes, semblent bénéficier d'un soutien opérationnel des hommes du Capitaine Sanogo et de ses fidèles encore regroupés au sein du camp militaire de Kati.

Q: Régionalement, quelles peuvent être les conséquences « annexes » de la guerre au Mali ?

Paradoxalement, les Etats clés - c'est-à-dire ceux qui développent une vraie stratégie dans le nouveau « Grand jeu » africain - sont sans doute ceux qui sont les moins en première ligne et paradoxalement ni membres de la CEDEAO, ni de la CEN-SAD (réunissant 28 Etats sahélo-sahariens, actuellement sous présidence marocaine), ni de l'UE et qui semblent impliqués moins directement que les Français.

C'est précisément aussi parce que notre faiblesse consiste à ne pas vouloir profiter de la position acquise par notre implication militaire et héritage historique que ceux-ci seront très certainement les acteurs clés de la nouvelle phase de stabilisation qui débutera aux lendemains de la phase de sécurisation que la France a engagée le 11 janvier dernier.

Peut-être qu'à l'image de la balance vers le Pacifique (Asia Pivot) évoquée par le Président Obama, l'Afrique de l'Ouest demeure notre profondeur stratégique...

A force de ne pas le voir, nous laissons des espaces stratégiques vacants à d'autres : au premier lieu desquels, dans la bande sahélienne (notamment sa région occidentale) l'Algérie et les Etats-Unis.

Alger, on le sait est très actif dans cette crise, mais agit en sous-main. Elle n'appartient à aucune des organisations sous-régionales impliquées (CEDEAO, Communauté des Etats Sahéliosahariens - CEN-SAD) lui laissant ainsi peu de marge de manœuvre diplomatique « officielle ».

L'Algérie, soucieuse de repousser hors de ses propres frontières, un terrorisme d'essence salafiste, influencé et composé d'anciens du Groupe salafiste pour la prédication et le combat (GSPC), souffle ainsi le chaud et le froid.

D'un côté, certains analystes dénoncent un soutien « logistique » déguisé - à travers la présence du Croissant rouge algérien à Gao - à certains mouvements fondamentalistes, dont Ansar Dine. Son fondateur, ex-rebelles touareg, Iyag Ag Ghaly est souvent décrit comme une « créature » du Département du Renseignement et de la Sécurité - DRS (services de renseignement algériens). On dit qu'il aurait trouvé refuge à Tamanrasset...

Paradoxalement, les seuls actes de terrorisme avérés (hormis les prises d'otages dont sont victimes les ressortissants occidentaux, dont désormais 9 Français avec celui pris en otage par le groupe Ansaru au Nord du Nigéria) a été commis sur son territoire ou contre ses intérêts.

Les derniers en date, avant la prise d'otage spectaculaire d'In Aménas (600 ressortissants de plusieurs nations pris en otages, dont une centaine de tués dans l'assaut donné par le DRS et les Forces armées) qui remontent à janvier et novembre 2011 puis février 2012, ont touché « symboliquement » le Comité d'Etat-major opérationnel conjoint (CEMOC, créé en 2010 entre l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger) qui vise - certes péniblement et de manière quelque peu artificielle - à fédérer les efforts régionaux contre le terrorisme.

Alger a, du reste depuis la prise d'otages de quatre de ses ressortissants, les mêmes préoccupations que Paris. La visite du président François Hollande à Alger, les 19 et 20 décembre derniers, avait été du reste l'occasion de confirmer ce rôle de médiateur discret.

Les Etats-Unis ne s'y sont pas trompés non plus. On sait aussi Washington très préoccupé par l'ampleur que prend la crise sécuritaire au Mali et au-delà dans la sous-région. Les Etats-Unis craignent par-dessus tout une imbrication de plus en plus évidente entre narco-trafic et terrorisme djihadiste.

Ils craignent ainsi que l'Ouest africain, où ils tentent d'y ancrer leurs investissements économiques, deviennent une zone de perturbations où ils aient à intervenir, comme en Somalie en 1992 avec l'Opération « Restore Hope ». La similitude avec la situation d'alors leur fait craindre une implication qu'ils ne cherchent évidemment pas mais préparent néanmoins activement sur le long terme (après l'opération Serval).

Washington voit ainsi, de nouveau, les ingrédients d'une instabilité régionale globale et durable : mal gouvernance ayant aboutie à la consolidation d'une « zone grise » de plusieurs dizaines de millions de Km² ou se croisent narco-dollars et prolifération d'armes de petits calibres (8 millions aux derniers évaluations) et

d'autres plus inquiétantes - à l'instar de missiles sols-air apparus à la chute du régime Khadafi ;

Etats dit « faillis » qui plus est doublées de revendications d'indépendances micro-territoriales (Azawad) ; le tout, aggravée par une famine qui menace désormais près de 12 millions de personnes à travers l'ensemble de la bande sahélienne.

La crainte, du reste avérée, d'une convergence de mouvements terroristes, réunissant dans un même combat, AQMI, Ansar Dine, Mujaao, les Shebaab somaliens, Boko Aram et Ansaru nigérien (auxquels il convient d'ajouter le mouvement Ansar-Al-Sharia, désormais solidement ancré dans le sud-libyen), contre des forces occidentales, qui deviendraient, dès lors, des cibles d'opportunité terminé de préoccuper les nouveaux acteurs influents à Washington. Il semble que ce soient les militaires qui aient repris la main, du moins dans la sous-région de l'Ouest africain. Ces derniers, sont mieux identifiés au sein du Pentagone à travers le Commandement des Forces spéciales (SOCOM - notamment sa branche africaine - SOCAFRICA) ; et aussi et surtout le dernier de ses commandements régionaux créés, en l'espèce le Commandement africain des forces armées (AFRICOM, créée en 2007 à Stuttgart, à défaut d'avoir encore trouvé un port d'attache africain et qui serait forte de plus ou moins 5'000 hommes).

Ce dernier, AFRICOM, va considérablement se renforcer dans les premiers mois de 2013.

Il va y dispatcher des troupes ainsi que renforcer son équipement en drones dans 35 Etats africains (Kenya, Ouganda, Somalie, Algérie, Soudan, Niger, Mali, Mauritanie, Nigéria, République centrafricaine, etc.) dans le but d'accompagner les efforts d'entraînement et d'équipement de la nouvelle architecture de sécurité sur le continent (décidée lors du Sommet UA, Durban en 2002) et afin de faciliter la mise en place effective des cinq brigades régionales des Forces Africaines en Attente (FFA).

Les Américains pensent aussi - à travers les développements des opérations menées par les Français, dont ils n'hésitent pas vanter la parfaite maîtrise - bien évidemment à la capacité « résiliente » d'intervention de leurs propres troupes en cas de crises, à l'image des forces pré-positionnées françaises jusqu'à leur réforme en 2009. Sont ainsi d'ores et déjà programmés, entre février et avril, près d'une centaine d'exercices conjoints entre les forces armées locales et les équipes américaines, au niveau d'une compagnie (200 hommes) pouvant aller jusqu'à celui d'un bataillon (approximativement 800 soldats).

Des articles récents ont récemment fait état des velléités d'Africom de renforcer leurs capacités en matière de surveillance aérienne sur le continent africain, notamment en élargissant les missions de drones, jusqu'ici activement présentes sur le Camp Lemonier à Djibouti et ce, notamment, en vue des opérations menées par le Joint Special Operations Command (JSOC) qui y disposerait de près de 300 forces spéciales dans le pays. On sait également que l'arrivée récente d'une centaine de militaires américains au Niger, suite à la demande formulée par Barak Obama au Sénat américain, le 22 février dernier, préfigure très certainement l'installation



AMX-10RC et ERC-90 français engagés entre Niamey et Gao.

pérenne d'une base américaine sur l'aéroport Diori Hamani de Niamey.

Or, au-delà de ces cas emblématiques de présence ostentatoire américaine, liée à leur stratégie du « Transsaharan Counter Terrorism Partnership », c'est une autre stratégie que les forces américaines semblent mettre en place sur le continent africain, celle de la stratégie du « collier de perles ».

Ce sont ainsi six nouvelles installations - sur des aéroports situés à la lisière de la zone sahélio-saharienne, à proximité de la Corne de l'Afrique et de la région des Grands lacs - de drones MQ-9 et d'avions de reconnaissance Pilatus PC-12.

Montée en puissance « cohérente » si l'on tient compte de la pré-existence des projets secrets de surveillance, à l'instar du projet « Sand Creek » au Burkina-Faso - sensé appuyer de manière contextuelle la mission Serval au Mali et plus généralement surveiller la bande occidentale du Sahara.

Q'à défaut d'enlisement, le risque d'une présence prolongée des forces françaises sur le terrain malien peut-elle se confirmer ? on évoque même l'installation d'une base militaire française permanente au Mali ?

C'est, il est vrai, un sujet qui revient fréquemment sur la table ces derniers jours. Cependant, au-delà de l'importance « stratégique » de la ville de Tessalit ou de Kidal (lieux souvent évoquée pour l'installation d'un tel dispositif), l'enjeu me semble ailleurs. C'est vraisemblablement à l'ONU que se dessine l'avenir de la sécurisation et de la stabilisation du pays et de la sous-région. On le sait la France a décidé de retirer « progressivement » la plupart de ses troupes combattantes d'avril à juillet.



La cavalerie -blindée et aéroportée- *Par Saint Georges !*



...et l'artillerie en appui direct des formations de combat.

D'ici là, le projet de transformation de l'actuelle Mission Internationale de Soutien au Mali (MISMA) sous conduite des troupes de la CEDEAO - auxquelles sont venues s'ajouter les 2'500 tchadiens, très actifs dans la campagne PANTHERE IV dans le massif des Ifoghas - en Mission de l'ONU PANTHERE de stabilisation (MINUMA), s'il est acquis sur le principe et actuellement étudié au Conseil de sécurité, ne fait pas pour l'heure consensus.

On évoque le plus souvent le chiffre de 11'200 Casques bleus, auxquels il conviendrait d'ajouter 1'440 policiers onusiens.

La France, qui milite pour le déploiement de casques bleus en place de l'actuelle MISMA pour prendre le relais de ses contingents à « la mi-avril », comme l'a annoncé le Ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, se heurte à plusieurs freins pour sa mise en œuvre.

Le rapport attendu fin mars du secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-Moon sur la faisabilité et les modalités de son déploiement, « ne prévoit pas, » selon des sources diplomatiques à New York, « de donner pleine satisfaction à la France. »

Le fait que la France soit concomitamment en train de rédiger les modalités de la première mission « d'imposition de la paix » (Peace Enforcement) - dont le concept reste encore décrié par certains Etats - dans le cadre de la MONUSCO dans l'Est du Congo, en cours de rédaction sous l'égide de l'Ambassadeur de France auprès de l'ONU, Gérard Araud, ne facilite pas une avancée consensuelle de la demande française vis-à-vis de sa demande au Mali.

Pour que cette mission, qui serait financée par l'ONU et qui, composée de quelques dizaine de milliers d'hommes, dont la majorité issue des pays africains mais potentiellement élargie à certaines forces occidentales volontaires (à l'instar du Canada, qui par la voie de son ministre de la Défense David Mc Kay avait proposé que les forces armées canadiennes y participent ; Burundi et Roumanie ont, par ailleurs également fait part de leur éventuelle participation), puisse être validée, le Conseil de sécurité demande que plusieurs conditions soient réunies.

Notamment la fin des combats et l'émergence de signes tangibles d'une stabilisation politique. Or, sur ces deux points, les membres du Conseil de sécurité jugent le « bilan encore trop mitigé ».

Malgré les succès militaires enregistrés sur le front des Ifoghas, des poches de résistance perdurent, notamment à Gao et à Tombouctou (même si les combattants s'apparentent plus à des narco-trafiquants pratiquant une « lutte asymétrique d'opportunité » afin de maintenir des foyers de présence autour de la ville) et fixer un agenda de l'arrêt des opérations actuelles reste pour l'heure trop aléatoire et prématuré.

Ensuite, le processus de réconciliation nationale, en préalable de la tenue d'élections programmée en juillet, apparaît encore trop « défaillant. »

La création d'une « Commission Dialogue et Réconciliation » (CDR), le 6 mars dernier par le Conseil des ministres malien, qui doit intégrer l'ensemble des forces politiques et sociales du pays, si elle va dans le sens des demandes internationales, reste pour l'heure « un vœu pieux » face au refus du MNLA de désarmer en préalable de l'ouverture de discussions avec Bamako.

Les mandats d'arrêts lancés par Bamako contre 11 des cadres du MNLA et du MIA et, en retour la saisie « symbolique » de la CPI par le MNLA, quant à de possibles exactions commises par l'Armée malienne à l'encontre des populations touaregues complique aussi singulièrement la donne.

Enfin, la nature même du mandat de la mission envisagée des casques bleus (maintien de la paix sous chapitre 6 ou mandat plus « robuste » d'imposition de la paix, sous chapitre 7) reste encore à définir.

« Le Mali n'est pas la Somalie » et les Nations Unies, pour ne pas échouer, doivent « maintenir un positionnement équilibré qui soutient la construction d'un consensus politique dans la société malienne et prévient l'émergence de tensions ethniques » (*dixit* le SG ONU, Ban Ki-Moon) pour ne pas devenir l'otage de conflits nationaux. Certains diplomates onusiennes préféreraient ainsi que le futur mandat de la mission s'apparente plus à celui de la MONUC (1999-2010) puis MONUSCO (depuis) de permettre au processus électoral congolais d'arriver à son terme en novembre 2011.

Les enjeux et les vrais acteurs de la résolution de la crise ne sont ainsi peut-être pas là où l'on met communément et médiatiquement l'accent !

E. D.



Action de pénétration d'une patrouille durant la nuit en zone urbaine.

Préparation pour l'évacuation d'un blessé par hélicoptère.





Patrouille en halte gardée durant l'infiltration.



Passage d'une patrouille au-dessus d'une crête afin d'atterrir dans le prochain compartiment de terrain.





Débarquement de 2 groupes de grenadiers avant l'infiltration pour une action directe.

Séquence d'instruction au combat rapproché.





Intervention avec un chien.

Assistance médicale à un camarade blessé.





Poste d'observation improvisé.

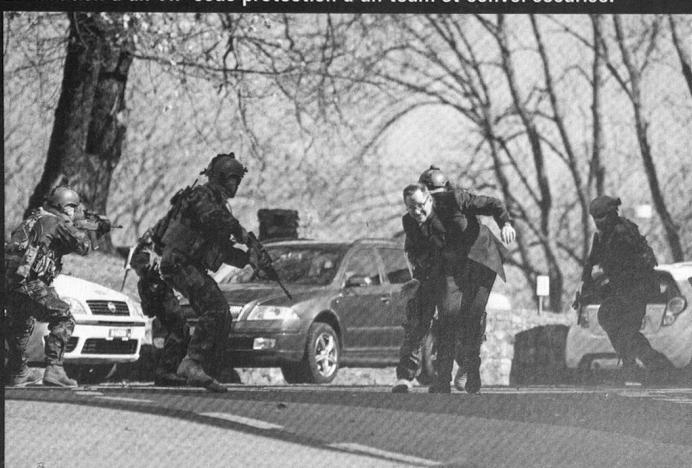


Patrouille en infiltration dans un secteur humide.

Séquence de pénétration des grenadiers dans la pièce en assurant une couverture permanente à 360°.



Evacuation d'un VIP sous protection d'un team et convoi sécurisé.





claireurs parachutistes : patrouille durant une dérive sous-voile.